

Programme des Nations Unies pour l'environnement

UNEP/BUR/29 Document de travail 2 10 juin 1987

FRANCAIS
Original: ANGLAIS

PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE

Réunion du Bureau des Parties contractantes à la Convention pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution et aux protocoles y relatifs

Madrid, 22 juin 1987

ORDRE DU JOUR ANNOTE

PNUE

Ordre du jour annoté

Point 1 de l'ordre du jour - Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour provisoire préparé par le Secrétariat figure dans le document: UNEP/BUR/29, Document de travail 1.

Point 2 de l'ordre du jour - Rapport d'activité du Coordonnateur

Un rapport écrit sur l'état d'avancement du PAM couvrant la période du ler avril au 31 mai 1987 est disponible dans le Document de travail 3. Le Coordonnateur soulignera les principales questions et faits intervenus depuis la dernière réunion du Bureau. Le Bureau sera prié de commenter le rapport et d'en prendre note.

Point 3 de l'ordre du jour - Propositions de rechange sur la répartition des contributions au Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée

Le réunion sera saisie du rapport sur la réunion d'experts financiers (Madrid, 19 juin 1987). Le Bureau sera invité à commenter les recommandations de la réunion d'experts et à prendre une décision à propos de celles-ci.

Point 4 de l'ordre du jour - Lieu et date de la prochaine réunion du Bureau

Le Bureau sera invité à décider de la date et du lieu de sa prochaine réunion.

Point 5 de l'ordre du jour - Questions diverses

Le Bureau pourra examiner toute autre question se rapportant à la mise en oeuvre du Plan d'action pour la Méditerranée.

Point 6 de l'ordre du jour - Rapport de la réunion

Un projet de rapport de la réunion sera soumis au Bureau pour adoption.